



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION
LE 5 OCTOBRE À 18 H 35**

AVIS DE CONVOCATION

Le 1^{er} octobre 2020

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **le lundi 5 octobre 2020, à 18 h 35**. La séance se tiendra en visioconférence en cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19. Les citoyennes et citoyens pourront suivre le déroulement de la séance par webdiffusion, en direct ou en différé, à partir du site Internet de l'arrondissement. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Lyne Deslauriers

La secrétaire d'arrondissement



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 5 octobre 2020
à 18 h 35**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Autre sujet

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Présenter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2021 et le programme décennal d'immobilisations pour les années 2021 à 2030

10.04 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions du public

10.05 Questions

CA *Direction des services administratifs et du greffe*

Période de questions des membres du conseil

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1201700002

Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2021.

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1204322008

Approuver la liste des projets qui constituent le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2021 à 2030, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 8
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1201700002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint- Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2021.

Il est recommandé :
d'adopter et de soumettre, au comité exécutif, les prévisions budgétaires soumises à
l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de
la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2021.

Signé par Annette DUPRÉ **Le** 2020-09-29 16:21

Signataire :

Annette DUPRÉ

directeur(trice) - serv. adm. en arrondissement
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et
du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1201700002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2021.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2021. Les principaux éléments mis en place par la Ville pour constituer le budget 2021 sont :

- Indexation de 1% des transferts de 2020;
- Mise à jour des paramètres de la réforme du financement des arrondissements;
- Bonification des transferts centraux (Bibliothèques, Déneigement, Parcs);
- Participation à l'effort de financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA19 140270 du 1er octobre 2019 - GDD1197304001 - Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2020.

DESCRIPTION

Le budget de l'arrondissement est planifié et soumis pour adoption au conseil d'arrondissement à chaque année. Il est ensuite déposé au comité exécutif pour être inclus au budget de la Ville de Montréal.

JUSTIFICATION

Comme prévu au calendrier de la Ville centre, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires, les transmettre au comité exécutif pour approbation et les faire adopter par le conseil municipal.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'arrondissement a reçu une dotation de la Ville-centre pour ses dépenses de fonctionnement de 48 307 300 \$. À ce transfert s'ajoutent les revenus de taxation locale de 8 075 100 \$ afin de maintenir le niveau de service actuel. Les revenus locaux s'élevant à 3 440 700 \$ ont été indexés par rapport à ceux de l'année précédente. De plus, l'arrondissement a affecté un montant de 542 400 \$ de ses surplus afin de lui permettre de rencontrer ses obligations. Le budget de dépenses s'élèvera à 60 365 500 \$ pour l'exercice financier 2021.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dépôt pour approbation au CE: 21 octobre 2020
Adoption au CM spécial du budget: 7 décembre 2020

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luu Lan LE

ENDOSSÉ PAR

Sylvain DANSEREAU

Le : 2020-09-03

Conseillère en gestion des ressources
financières

Tél : 514-872-8459
Télécop. :

Chef de division - Ressources financières et
matérielles

Tél : 514 868-4062
Télécop. :

Dossier # : 1201700002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Objet :	Adopter et soumettre au comité exécutif les prévisions budgétaires soumises à l'arrondissement de Villeray - Saint- Michel - Parc-Extension, par le Service des finances de la Ville de Montréal, pour l'exercice financier 2021.



Budget 2021 PDI Version Finale.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Luu Lan LE
Conseillère en gestion des ressources
financières

Tél : 514-872-8459
Télécop. :



**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021
ET
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
5 OCTOBRE 2020**



PLAN DE LA PRÉSENTATION

Principales réalisations 2020	4
Priorités d'action 2021	8
Budget de fonctionnement 2021	
▪ Défis budgétaires et choix 2021	13
▪ Faits saillants du budget	15
▪ Répartition des revenus et des dépenses	16
Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030	
▪ Faits saillants du PDI	23
▪ Programmes et projets	24
Prochaines étapes	31

QUELQUES DÉFINITIONS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Prévisions des dépenses des activités liées au fonctionnement courant de l'arrondissement qui ont un impact direct sur l'offre de services et la qualité de vie de la population.

REVENUS DE SOURCES LOCALES

Revenus provenant de divers services tarifés offerts par l'arrondissement, par exemple l'émission des permis, la location d'équipements culturels et sportifs et le stationnement sur rue.

TAXE RELATIVE AUX SERVICES (taxe locale)

Espace fiscal qui appartient à l'arrondissement et qui est perçu par le compte de taxes.

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI)

Prévisions des projets d'investissements dans le milieu de vie qui sont planifiés pour les 10 prochaines années et révisés à chaque année.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Aménagement de 16 nouvelles ruelles vertes, 150 carrés d'arbres ainsi que plantation de 350 arbres sur le domaine public et distribution de 42 000 végétaux.
- Adoption de plans d'action pour tracer l'avenir en culture et en développement social.
- Autorisation de construction de trois projets de logements sociaux et collaboration à l'achat de quatre propriétés pour des développements futurs.
- Accompagnement d'une dizaine d'organismes communautaires dans leur relocalisation sur le territoire.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Mise aux normes de l'aréna Saint-Michel et de la bibliothèque de Parc-Extension.
- Réaménagement de trois parcs et deux terrains sportifs ainsi que rénovation de quatre chalets.
- Acceptation d'un premier don pour l'aménagement d'un parc conçu entièrement selon les normes d'accessibilité universelle.
- Révision du règlement de zonage pour préserver le parc locatif et faciliter la compréhension de certaines dispositions complexes (taux d'implantation, nombre d'étages, marges, etc.)



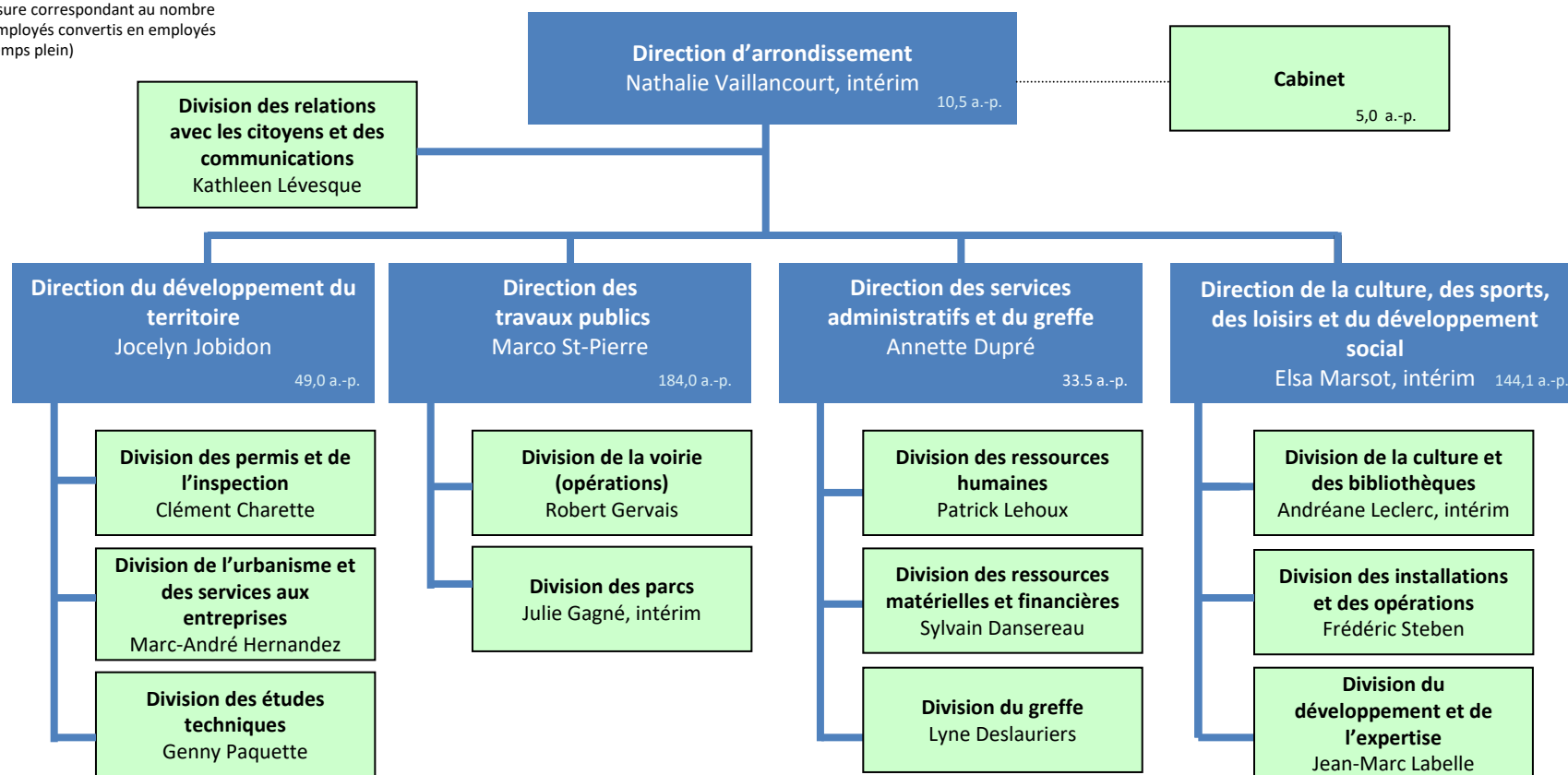
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Implantation de zones de stationnement vouées à l'autopartage et de nouveaux supports à vélo sur le domaine public.
- Planification d'un axe cyclable Est-Ouest sur la rue Villera y.
- Agrandissement de secteurs de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR).
- Mise en place de mesures d'apaisement de la circulation sur des rues résidentielles et réduction de la limite de vitesse sur plusieurs artères.



426,1 années-personnes
(année-personne (a.-p.) : unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein)

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Présentation du **budget 2021** – Arrondissement de Villaray–Saint-Michel–Parc-Extension

7

PRIORITÉS D'ACTION 2021

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Poursuivre la lutte contre les îlots de chaleur urbains, notamment par la plantation d'arbres et de vivaces.
- Intégrer les concepts de transition écologique dans tous les projets de réaménagement.
- Poursuivre la mise en place des mesures pour améliorer la propreté et l'embellissement du territoire.
- Élaborer une vision d'agriculture urbaine.
- Proposer un projet de modification réglementaire sur le stationnement sur le domaine privé.

PRIORITÉS D'ACTION 2021



MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

- Favoriser les transports actifs et collectifs en développant davantage les pôles de mobilité.
- Se doter d'une première Politique en matière d'apaisement de la circulation.
- Poursuivre les projets de réaménagement et de réfection de certaines rues locales.
- Poursuivre le déploiement d'un réseau cyclable connecté et sécuritaire.

PRIORITÉS D'ACTION 2021

SERVICES AUX CITOYENNES ET CITOYENS

- Poursuivre le développement de logements sociaux.
- Maximiser la présence numérique dans l'offre de service à la population.
- Maintenir le réaménagement d'espaces verts, de terrains sportifs et de mobilier pour le bien-être de la population.
- Maintenir le programme de ruelles vertes.
- Optimiser les opérations de déneigement et de déglacage de la chaussée et trottoirs.
- Poursuivre les démarches pour la création d'une société de développement commercial.
- Amorcer le développement d'un quartier culturel.
- Maintenir les efforts en prévention et en lutte en matière d'insalubrité de logement et de propreté de l'espace public.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021



L'A B C D'UN BUDGET

QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT?

Le budget de fonctionnement sert à pourvoir les activités courantes de l'arrondissement, soit :

- la rémunération,
- l'entretien des rues, parcs et espaces verts,
- les services offerts dans les bibliothèques, maison de la culture et installations sportives,
- les contributions financières.

CES ACTIVITÉS SONT FINANCÉES PAR :

- les transferts budgétaires déterminés par la Ville,
- la taxe locale (taxe relative aux services),
- les revenus locaux.

CADRE JURIDIQUE

- Le conseil d'arrondissement doit déposer un budget équilibré.
- Tout surplus est à l'usage exclusif du conseil dans le respect de la Politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion.
- Pour augmenter les services, le conseil peut imposer une taxe locale (taxe relative aux services).

DÉFIS BUDGÉTAIRES 2021

- Indexation de 1 % des transferts budgétaires déterminés par la Ville pour 2021 ne couvre pas l'augmentation réelle du coût des salaires et des contrats (inclus croissance annuelle des coûts de main d'œuvre).
- Participation à l'effort de financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite entraîne une diminution additionnelle de 262 000 \$ du budget global de l'arrondissement.
- Revenus de sources locales limités.
- Dépenses additionnelles pour protéger nos employés et notre population des effets de la COVID-19.

NOS CHOIX POUR 2021



- Poursuivre les actions répondant aux priorités politiques et citoyennes.
- Optimiser les dépenses, notamment grâce à l'adoption d'une politique de soutien financier.
- Restructurer les opérations dans une visée de performance organisationnelle.
- Maintenir le niveau de service aux citoyennes et citoyens.
- Ne pas augmenter le taux de la taxe locale.
- Maximiser les revenus de sources locales.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021

L'arrondissement présente un budget équilibré entre les revenus et les dépenses de 60 365 500 \$, soit une hausse de 1,6 % (909 400 \$) par rapport au budget de l'année précédente.

- Un budget qui rationalise les dépenses (baisse de 350 000 \$).
- Un budget qui limite la hausse de la taxe locale à l'inflation (2%).
- Augmentation de la cible des revenus de sources locales afin de maintenir notre niveau de services aux citoyennes et aux citoyens.

VARIATION ENTRE 2020 ET 2021

DÉPENSES	2020	2021	Écart
Rémunération	37 893 100 \$	39 020 000 \$	1 126 900 \$
Biens et services	21 563 000 \$	21 345 500 \$	(217 500 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$
SOURCES DE FINANCEMENT			
Transferts centraux	47 407 700 \$	48 307 300 \$	899 600 \$
Taxe locale	7 914 400 \$	8 075 100 \$	160 700 \$
Revenus de sources locales	3 359 000 \$	3 440 700 \$	81 700 \$
Affectation du surplus	775 000 \$	542 400 \$	(232 600 \$)
TOTAL DES REVENUS	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$

STRATÉGIE D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES À PRÉVOIR	2021
Défis budgétaires	
• Indexation des dépenses de rémunération	1 126 500 \$
• Autres ajustements (facture immobilière, marquage de rues, signalisation et autres)	132 900 \$
TOTAL DES DÉPENSES À PRÉVOIR	1 259 400 \$

MODE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES	
Augmentation des transferts centraux	899 600 \$
Revenus supplémentaires – taxe relative aux services (taxe locale)	160 700 \$
Affectation du surplus (financement en moins requis en 2021 par rapport à 2020)	- 232 600 \$
Revenus supplémentaires – revenus de sources locales	81 700 \$
Rationalisation des dépenses	350 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	1 259 400 \$

909 400 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

DÉPENSES	2020	2021	Écart
Sports, loisirs et développement social	11 368 700 \$	11 491 200 \$	122 500 \$
Voirie, marquage et éclairage de rue	9 154 700 \$	9 120 600 \$	- 34 100 \$
Culture et bibliothèques	8 003 200 \$	8 118 200 \$	115 000 \$
Administration générale	7 279 300 \$	7 469 900 \$	190 600 \$
Parcs	6 609 600 \$	6 717 700 \$	108 100 \$
Déneigement	4 899 200 \$	4 935 100 \$	35 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 375 000 \$	4 723 700 \$	348 700 \$
Réseau d'aqueduc et égouts	4 044 900 \$	4 066 200 \$	21 300 \$
Déchets et matières recyclables	3 721 500 \$	3 722 900 \$	1 400 \$
TOTAL	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$

La variation totale entre les dépenses de 2020 et celles de 2021 est de l'ordre de 1,6%.

REVENUS DE SOURCES LOCALES

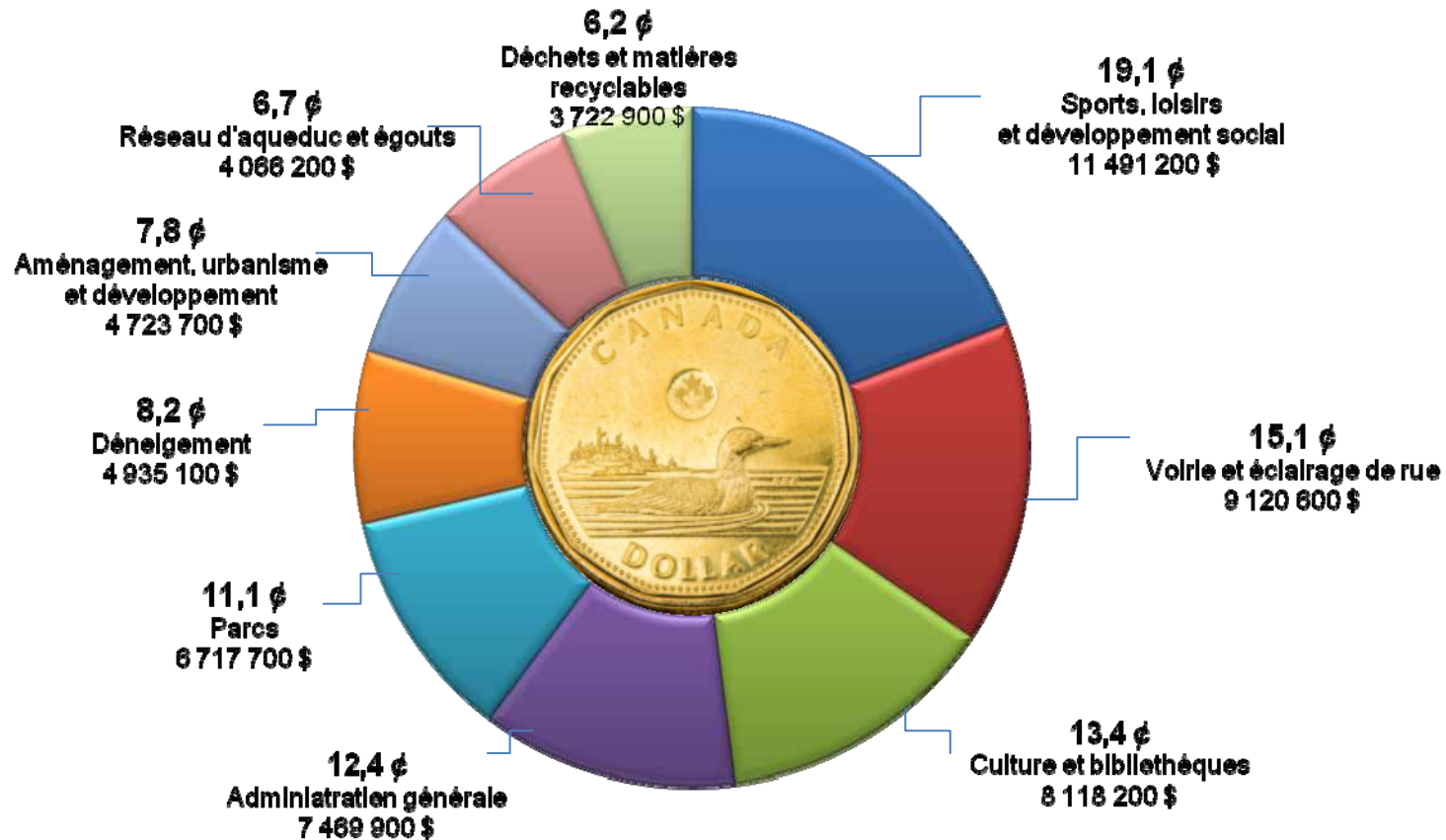
	2020	2021
CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	723 800 \$	678 300 \$
Arénas et bibliothèques	546 800 \$	544 800 \$
Inscriptions et revenus de location	177 000 \$	133 500 \$
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	2 503 600 \$	2 651 100 \$
Occupation du domaine public	920 000 \$	1 145 000 \$
Amendes, inspections et excavations	331 000 \$	216 000 \$
Stationnement sur rue	315 000 \$	384 400 \$
Entrées charretières et réfection de coupe	245 000 \$	230 000 \$
Panneaux publicitaires et frais d'évaluation	255 000 \$	247 600 \$
Études de demande d'autorisation	272 000 \$	274 500 \$
Pose service d'eau, égout	55 100 \$	50 100 \$
Permis d'enseignes, animalier, de cafés-terrasses et étalage	80 000 \$	80 000 \$
Sécurité publique, fourrière, opérations cadastrales	30 500 \$	23 500 \$
AUTRES – REVENUS DIVERS	131 600 \$	111 300 \$
TOTAL DES REVENUS DE SOURCES LOCALES	3 359 000 \$	3 440 700 \$

Les revenus locaux budgétés en 2021 ont été révisés et ajustés en fonction des résultats de 2019 et 2020. Ces ajustements représentent une augmentation de 2 % par rapport aux revenus budgétés de 2020.

19

Présentation du **budget 2021** – Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

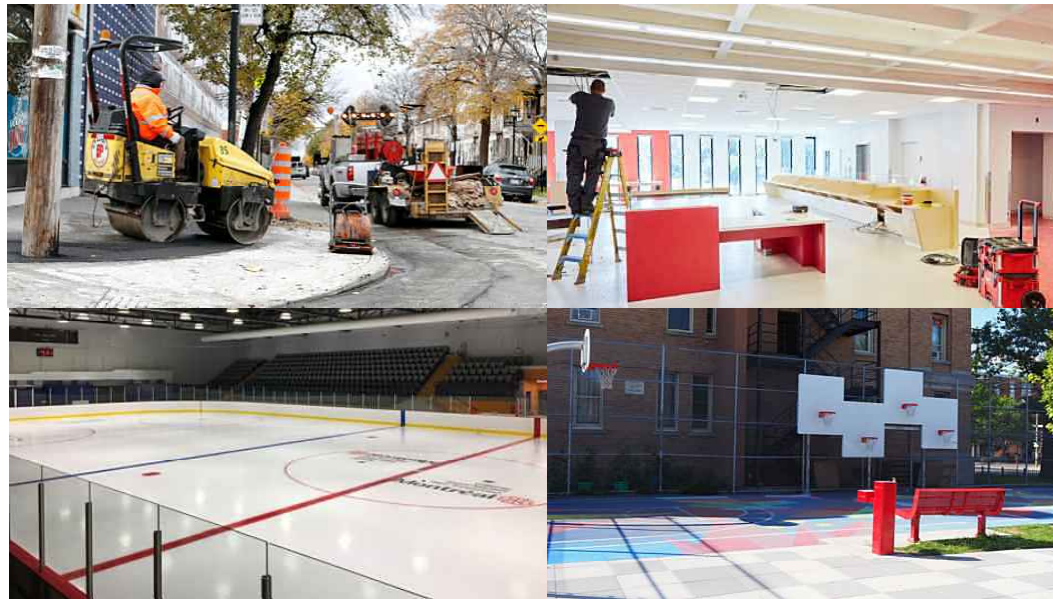
POUR CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ



Présentation du **budget 2021** – Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

20

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI) 2021-2030



Présentation du **budget 2021** – Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

21

QU'EST-CE QU'UN PDI?

Prévisions des projets d'investissements dans le milieu de vie qui sont planifiés pour les 10 prochaines années et révisés à chaque année.

Exemples : réfection de rues locales, rénovation de nos installations, réaménagement d'aires de jeux et terrains sportifs dans des parcs, etc.



FAITS SAILLANTS DU PDI 2021-2030

En 2021-2030, près de 70 M\$ de notre PDI net seront répartis de la façon suivante:

- **28,1 M\$** pour la protection des immeubles
- **24,7 M\$** pour la réfection routière dans les rues locales
- **17,0 M\$** pour le réaménagement de parcs

Ces programmes feront l'objet d'un financement par règlements d'emprunt.

Pour réaliser ceux-ci, d'autres investissements et sources de financement s'ajoutent :

- **4,6 M\$** du Programme de protection des immeubles de compétence locale
- **3,6 M\$** du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)
- **2,2 M\$** du Programme de rénovation et de verdissement des parcs locaux de la Ville
- **1,6 M\$** du Programme des installations sportives extérieures de la Ville
- **0,4 M\$** du Programme de mise aux normes des chalets de parc de la Ville
- **0,5 M\$** du Programme de décontamination du gouvernement du Québec
- **0,4 M\$ du Fonds des parcs de l'arrondissement**
- **0,3 M\$ du Fonds de stationnement de l'arrondissement.**

PDI 2021-2030 NET

PROGRAMMES	2021	2022	2023	2024 - 2030	TOTAL	% du PDI
Protection des immeubles	3 388 000 \$	1 875 000 \$	2 281 000 \$	20 597 000 \$	28 141 000 \$	40 %
Réfection routière	2 705 000 \$	2 706 000 \$	2 300 000 \$	16 944 000 \$	24 655 000 \$	35 %
Réaménagement des parcs	888 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	17 014 000 \$	25 %
TOTAL	6 981 000 \$	6 981 000 \$	6 981 000 \$	48 867 000 \$	69 810 000 \$	100 %

PROTECTION DES IMMEUBLES

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Aréna Saint-Michel Réaménagement du stationnement	1 000 000 \$				1 000 000 \$
Bibliothèque Saint-Michel Réfection de la rampe d'accès et de l'entrée	150 000 \$				150 000 \$
Centre Jean-Rougeau Réfection toiture et charpente	700 000 \$	700 000 \$	900 000 \$		2 300 000 \$
Centre Patro Le Prévost Plans et devis	300 000 \$	300 000 \$			600 000 \$
Centre Patro Le Prévost Divers travaux de réaménagement		1 700 000 \$	2 600 000 \$		4 300 000 \$
Chalet du parc De Sienne Plans et devis pour la réfection			50 000 \$		50 000 \$
Chalet du parc François-Perrault Plans et devis - Expertise condition plomberie		25 000 \$			25 000 \$
Chalet du parc Howard Réfection	275 000 \$				275 000 \$
Chalet du parc Sainte-Yvette Réfection	250 000 \$				250 000 \$

PROTECTION DES IMMEUBLES (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Chalet du parc Saint-Damase Réfection	350 000 \$				350 000 \$
Clos des parcs Réaménagement du clos des parcs – roulottes	400 000 \$				400 000 \$
Garage des travaux publics Situé au 7959, 16 ^e avenue Sécurisation et mise à niveau du garage	4 600 000 \$				4 600 000 \$
Maison du Citoyen & Bibliothèque Saint-Michel Stationnement		150 000 \$	211 000 \$		361 000 \$
Parc François-Perrault Réfection complète de la patinoire extérieure			100 000 \$		100 000 \$
Piscine Joseph-Charbonneau Drain de fond, céramique du bassin	350 000 \$				350 000 \$
Piscine Saint-Roch Réfection pont thermique de l'enveloppe			220 000 \$		220 000 \$
Programme d'investissement	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$
Projets divers	350 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	20 597 000 \$	21 147 000 \$

PROTECTION DES IMMEUBLES (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Investissements totaux	8 925 000 \$	3 175 000 \$	4 381 000 \$	20 597 000 \$	37 078 000 \$
Moins autres sources de financement:					
Fonds de stationnement	(300 000 \$)				(300 000 \$)
Programme de mise aux normes des chalets de parc	(437 000 \$)				(437 000 \$)
Programme de protection des immeubles de compétence locale	(4 600 000 \$)				(4 600 000 \$)
Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives	(200 000 \$)	(1 300 000 \$)	(2 100 000 \$)		(3 600 000 \$)
PDI 2021-2030	3 388 000 \$	1 875 000 \$	2 281 000 \$	20 597 000 \$	28 141 000 \$

RÉFECTION ROUTIÈRE

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Planage, lampadaires et bonification projets – Service de l'eau	200 000 \$	775 000 \$	700 000 \$		1 675 000 \$
À planifier (études et analyses) et têtes d'îlots	230 000 \$	150 000 \$	200 000 \$		580 000 \$
Mesures d'apaisement	300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$		900 000 \$
Reconstruction de trottoirs	550 000 \$	600 000 \$	700 000 \$	2 450 000 \$	4 300 000 \$
Rues locales – aménagement	1 425 000 \$	881 000 \$	400 000 \$		2 706 000 \$
Projets à planifier				14 494 000 \$	14 494 000 \$
PDI 2021-2030	2 705 000 \$	2 706 000 \$	2 300 000 \$	16 944 000 \$	24 655 000 \$

RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Parc Howard - réaménagement complet du parc, jeux d'eau & basket	2 140 000 \$				2 140 000 \$
Parc Villeray circuit d'entraînement, basket	2 000 000 \$	500 000 \$			2 500 000 \$
Parc De Turin - aménagement des aires de jeux	958 000 \$				958 000 \$
Parc George-Vernot - aménagement complet, construction pataugeoire et d'un bâtiment de service	250 000 \$				250 000 \$
Parc Champdoré - aménagement basket	213 000 \$				213 000 \$
Parc Shaughnessy - réaménagement		350 000 \$			350 000 \$
Parc Sainte-Lucie - réaménagement aires de jeux, ajouts d'éclairage et zone détente		900 000 \$	1 000 000 \$		1 900 000 \$
Parc Bloomfield - réaménagement		650 000 \$			650 000 \$
Parc Guinois - réaménagement			900 000 \$		900 000 \$
Parcs à planifier			500 000 \$	11 326 000 \$	11 826 000 \$

RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Investissements totaux	5 561 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	21 687 000 \$
Moins les autres sources de financement:					
Programme de rénovation et de verdissement des parcs locaux	(2 158 000 \$)				(2 158 000 \$)
Fonds de parcs de l'arrondissement	(405 000 \$)				(405 000 \$)
Programme des installations sportives extérieures	(1 630 000 \$)				(1 630 000 \$)
Programme de décontamination	(480 000 \$)				(480 000 \$)
PDI 2021-2030	888 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	17 014 000 \$

PROCHAINES ÉTAPES

Adoption du budget de fonctionnement 2021 et du PDI 2021-2030 par le conseil d'arrondissement	5 octobre
Dépôt pour approbation des budgets 2021 et des PDI des arrondissement au comité exécutif	21 octobre
Dépôt pour adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil municipal	4 novembre
Adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil municipal	7 décembre
Adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil d'agglomération	10 décembre

Présentation disponible sur notre site Web:
bit.ly/VSP-documents-financiers





Dossier # : 1204322008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la liste des projets qui constituent le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray - Saint -Michel - Parc-Extension pour les années 2021 à 2030, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Il est recommandé au conseil d'arrondissement:

- d'approuver la liste des projets qui constitue le Programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, de même que les montants d'investissements prévus pour ces projets de 2021 à 2030 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
- d'approuver la planification budgétaire pour les années 2021 à 2030 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 69 810 000 \$ pour les dix prochaines années ou de 6 981 000 \$ par année.

Signé par Annette DUPRÉ **Le** 2020-08-31 08:49

Signataire :

Annette DUPRÉ

directeur(trice) - serv. adm. en arrondissement
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et
du greffe

IDENTIFICATION

Dossier # :1204322008

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la liste des projets qui constituent le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension pour les années 2021 à 2030, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

CONTENU

CONTEXTE

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme Décennal d'Immobilisations 2021-2030 de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Pour ce faire, l'Administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension à 69 810 000 \$ pour les dix prochaines années ou à 6 981 000 \$ par année.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA19 14 0227 - Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension pour les années 2020, 2021 et 2022, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

DESCRIPTION

La planification pour les dix années soit de 2021 à 2030 et la projection détaillée des programmes de protection des bâtiments, de réaménagement des parcs, du programme de réfection routière et du programme de réfection routière - Travaux publics se trouvent dans la rubrique "Pièces jointes" du sommaire décisionnel. Les montants indiqués représentent les dépenses nettes de l'arrondissement pour les dix années.

La programmation 2021 retenue comprend des investissements de l'ordre de 6 981 000 \$ qui se répartissent ainsi:

- Programme de protection des bâtiments: 3 388 000 \$
- Programme de réaménagement des parcs: 888 000 \$
- Programme de réfection routière - Travaux publics: 100 000 \$
- Programme de réfection routière: 2 605 000 \$

JUSTIFICATION

L'approbation de cette liste est nécessaire à la poursuite des projets déjà amorcés et à la réalisation de nouveaux projets. La sélection des projets a été faite en tenant compte des priorités du conseil d'arrondissement. Le conseil a l'obligation de se conformer à la demande du comité exécutif et d'adopter le PDI 2021 - 2030.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant de l'enveloppe budgétaire du PDI 2021-2030 est de 69 810 000 \$ et la planification budgétaire annuelle est de 6 981 000 \$.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Dépôt pour approbation au CE des budgets des arrondissements ; 21 octobre 2020
Dépôt pour adoption au CM spécial du budget (volet municipal) et des budgets des sociétés paramunicipales : 4 novembre 2020.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marcelle DION

ENDOSSÉ PAR

Sylvain DANSEREAU

Le : 2020-08-27

Conseillère en gestion des ressources
financières

Tél : 872-6504
Télécop. : 868-4066

Chef de division - Ressources financières et
matérielles

Tél : 514 868-4062
Télécop. :

Dossier # : 1204322008

Unité administrative responsable :

Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension ,
Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles

Objet :

Approuver la liste des projets qui constituent le programme décennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension pour les années 2021 à 2030, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.



PDI 2021-2030.pdf



PDI 2021-2030 Parcs.pdf



PDI 2021-2030 PRR.pdf



PDI 2021-2030 PRR TP.pdf



PDI 2021-2030 Immeubles.pdf



Budget 2021 PDI Version Finale.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marcelle DION
Conseillère en gestion des ressources financières

Tél : 872-6504

Télécop. : 868-4066

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLERAY - SAINT-MICHEL - PARC-EXTENSION
BUDGET PDI - 2021 - 2030 - SOMMAIRE

Description du programme											(000 \$)
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
PARCS (éclairage, réaménagement, etc.)	888 \$	2 400 \$	2 400 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	17 014 \$
PRR (trottoirs, amélioration circulation, réfection routière, etc.)	2 605 \$	2 356 \$	1 950 \$	2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	21 405 \$
PRR (travaux publics)	100 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	3 250 \$
IMMEUBLES	3 388 \$	1 875 \$	2 281 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	28 141 \$
TOTAL DES PROGRAMMES	6 981 \$	6 981 \$	6 981 \$	6 981 \$	6 981 \$	6 981 \$	6 981 \$	6 981 \$	6 981 \$	6 981 \$	69 810 \$

Description du sous-projet	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
----------------------------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	-------

PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS

Parc Champdoré - aménagement basket	213 \$										213 \$
Parc Champdoré - aménagement basket - subvention PISE	-170 \$										-170 \$
Parc De Turin - aménagement des aires de jeux	958 \$										958 \$
Parc De Turin - subvention PRVPL	-958 \$										-958 \$
Parc Howard - réaménagement complet du parc, jeux d'eau & basket	2 140 \$										2 140 \$
Parc Howard - subvention PISE - PRVPL & fonds de parc	-1 945 \$										-1 945 \$
Parc Villeray - circuit d'entraînement, basket	2 000 \$	500 \$									2 500 \$
Parc Villeray - subvention PISE - Autre (décontamination)	-1 600 \$										-1 600 \$
Parc Shaughnessy		350 \$									350 \$
Parc Guinois			900 \$								900 \$
Parc George-Vernot - aménagement complet, construction pataugeoire et d'un bâtiment de service	250 \$	0 \$	0 \$								250 \$
Parc Sainte-Lucie - réaménagement des aires de jeu, ajout d'éclairage		900 \$	1 000 \$								1 900 \$
Ajout d'une zone de détente / pique-nique		650 \$									650 \$
Bloomfield											
Parcs à planifier			500 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	11 826 \$
TOTAL - PROJETS	888 \$	2 400 \$	2 400 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	1 618 \$	17 014 \$

'(000 \$)

Description du sous-projet	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE											
Mesures d'apaisement	300 \$	300 \$	300 \$								900 \$
PRR - à planifier (études et analyses) et têtes d'ilôts	230 \$	150 \$	200 \$								580 \$
PRR - reconstruction de trottoirs	450 \$	250 \$	350 \$								1 050 \$
PRR - planage, lampadaires et bonification projets - Service de l'eau	200 \$	775 \$	700 \$								1 675 \$
PRR - rues locales - aménagement	1 425 \$	881 \$	400 \$								2 706 \$
PRR - à planifier				2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	14 494 \$
TOTAL - PROJETS	2 605 \$	2 356 \$	1 950 \$	2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	1 962 \$	2 152 \$	21 405 \$

VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE VILLERAY - SAINT-MICHEL - PARC-EXTENSION
BUDGET P.D.I. 2021-2030

'(000 \$)											
Description du sous-projet	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
PROGRAMME DE RÉFECTION ROUTIÈRE (travaux publics)											
PRR (réfection des trottoirs, chaussées et puisards)	100 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	3 250 \$
											0 \$
											0 \$
TOTAL - PROJETS	100 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	350 \$	3 250 \$

											'(000 \$)
Description du sous-projet	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	TOTAL
PROGRAMME DE PROTECTION DE BÂTIMENTS											
Aréna St-Michel - réaménagement du stationnement	1 000 \$										1 000 \$
Aréna St-Michel - réaménagement du stationnement (Fonds de stationnement)	-300 \$										-300 \$
Bibliothèque Parc-Extension Travaux de consolidation de la dalle de plancher / ajout structure d'acier	0 \$										0 \$
Bibliothèque St-Michel - Réfection complète de la rampe d'accès et de l'entrée	150 \$										150 \$
Centre Jean-Rougeau - réfection toiture et charpente	700 \$	700 \$	900 \$								2 300 \$
Centre Patro Le Prévost - Divers travaux réaménagement - honoraires prof. - programme PAFIRS	300 \$	300 \$									600 \$
Centre Patro Le Prévost - Divers travaux réaménagement - travaux		1 700 \$	2 600 \$								4 300 \$
Centre Patro Le Prévost - Divers travaux réaménagement - programme PAFIRS - Subvention 66 2/3 %	-200 \$	-1 300 \$	-2 100 \$								-3 600 \$
Chalet du parc De Sienne - Réfection et aménagement du chalet - plans et devis			50 \$								50 \$
Chalet du parc De Sienne - Réfection et aménagement du chalet											0 \$
Chalet du parc Francois-Perrault - Réfection des installations - Expertise condition plomberie, plans et devis		25 \$									25 \$
Chalet du parc Howard - réfection	275 \$										275 \$
Chalet du parc Howard - réfection (subvention - programme des chalets de parc)	-137 \$										-137 \$
Chalet du parc Ste-Yvette - réfection	250 \$										250 \$
Chalet du parc Ste-Yvette - réfection (subvention - programme des chalets de parc)	-125 \$										-125 \$
Chalet du parc St-Damase - réfection	350 \$										350 \$
Chalet du parc St-Damase - réfection (subvention - programme des chalets de parc)	-175 \$										-175 \$
Clos des parcs - Réaménagement du clos des parcs - roulottes	400 \$										400 \$
Garage T.P. - 7959, 16 ième avenue - Sécurisation et mise à niveau du garage	4 600 \$										4 600 \$
Garage T.P. - 7959, 16 ième avenue - Sécurisation et mise à niveau du garage (Financement par le SGP)	-4 600 \$										-4 600 \$
Maison du Citoyen & Bibliothèque St-Michel - stationnement	0 \$	150 \$	211 \$								361 \$
Parc Francois-Perrault - Réfection complète de la patinoire réfrigérée extérieure (dalle et réseau de tuyauterie de réfrigération)			100 \$								100 \$
Piscine Joseph-Charbonneau - drain de fond, céramique du bassin	350 \$										350 \$
Piscine St-Roch - réfection pont thermique de l'enveloppe	0 \$		220 \$								220 \$
Programme d'investissement	200 \$	200 \$	200 \$								600 \$
Projets divers	350 \$	100 \$	100 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	21 147 \$
TOTAL - PROJETS	3 388 \$	1 875 \$	2 281 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	3 051 \$	2 861 \$	28 141 \$



**BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021
ET
PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2030**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
5 OCTOBRE 2020**



PLAN DE LA PRÉSENTATION

Principales réalisations 2020	4
Priorités d'action 2021	8
Budget de fonctionnement 2021	
▪ Défis budgétaires et choix 2021	13
▪ Faits saillants du budget	15
▪ Répartition des revenus et des dépenses	16
Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2021-2030	
▪ Faits saillants du PDI	23
▪ Programmes et projets	24
Prochaines étapes	31

QUELQUES DÉFINITIONS

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Prévisions des dépenses des activités liées au fonctionnement courant de l'arrondissement qui ont un impact direct sur l'offre de services et la qualité de vie de la population.

REVENUS DE SOURCES LOCALES

Revenus provenant de divers services tarifés offerts par l'arrondissement, par exemple l'émission des permis, la location d'équipements culturels et sportifs et le stationnement sur rue.

TAXE RELATIVE AUX SERVICES (taxe locale)

Espace fiscal qui appartient à l'arrondissement et qui est perçu par le compte de taxes.

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI)

Prévisions des projets d'investissements dans le milieu de vie qui sont planifiés pour les 10 prochaines années et révisés à chaque année.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Aménagement de 16 nouvelles ruelles vertes, 150 carrés d'arbres ainsi que plantation de 350 arbres sur le domaine public et distribution de 42 000 végétaux.
- Adoption de plans d'action pour tracer l'avenir en culture et en développement social.
- Autorisation de construction de trois projets de logements sociaux et collaboration à l'achat de quatre propriétés pour des développements futurs.
- Accompagnement d'une dizaine d'organismes communautaires dans leur relocalisation sur le territoire.



PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Mise aux normes de l'aréna Saint-Michel et de la bibliothèque de Parc-Extension.
- Réaménagement de trois parcs et deux terrains sportifs ainsi que rénovation de quatre chalets.
- Acceptation d'un premier don pour l'aménagement d'un parc conçu entièrement selon les normes d'accessibilité universelle.
- Révision du règlement de zonage pour préserver le parc locatif et faciliter la compréhension de certaines dispositions complexes (taux d'implantation, nombre d'étages, marges, etc.)



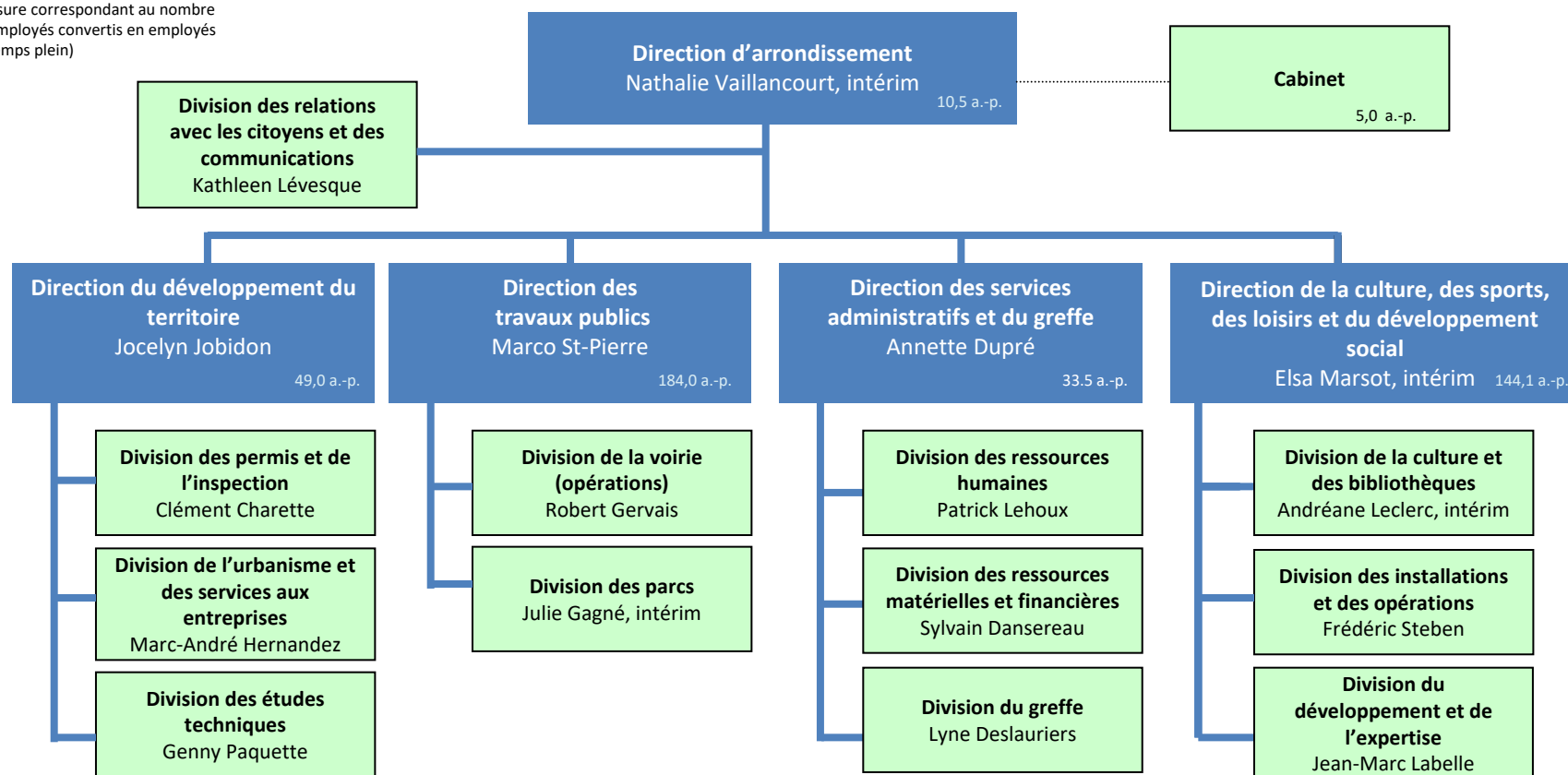
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020

- Implantation de zones de stationnement vouées à l'autopartage et de nouveaux supports à vélo sur le domaine public.
- Planification d'un axe cyclable Est-Ouest sur la rue Villera y.
- Agrandissement de secteurs de stationnement sur rue réservé aux résidents (SRRR).
- Mise en place de mesures d'apaisement de la circulation sur des rues résidentielles et réduction de la limite de vitesse sur plusieurs artères.



426,1 années-personnes
(année-personne (a.-p.) : unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein)

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE



Présentation du **budget 2021** – Arrondissement de Villaray–Saint-Michel–Parc-Extension

7

PRIORITÉS D'ACTION 2021

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Poursuivre la lutte contre les îlots de chaleur urbains, notamment par la plantation d'arbres et de vivaces.
- Intégrer les concepts de transition écologique dans tous les projets de réaménagement.
- Poursuivre la mise en place des mesures pour améliorer la propreté et l'embellissement du territoire.
- Élaborer une vision d'agriculture urbaine.
- Proposer un projet de modification réglementaire sur le stationnement sur le domaine privé.

PRIORITÉS D'ACTION 2021



MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

- Favoriser les transports actifs et collectifs en développant davantage les pôles de mobilité.
- Se doter d'une première Politique en matière d'apaisement de la circulation.
- Poursuivre les projets de réaménagement et de réfection de certaines rues locales.
- Poursuivre le déploiement d'un réseau cyclable connecté et sécuritaire.

PRIORITÉS D'ACTION 2021

SERVICES AUX CITOYENNES ET CITOYENS

- Poursuivre le développement de logements sociaux.
- Maximiser la présence numérique dans l'offre de service à la population.
- Maintenir le réaménagement d'espaces verts, de terrains sportifs et de mobilier pour le bien-être de la population.
- Maintenir le programme de ruelles vertes.
- Optimiser les opérations de déneigement et de déglacage de la chaussée et trottoirs.
- Poursuivre les démarches pour la création d'une société de développement commercial.
- Amorcer le développement d'un quartier culturel.
- Maintenir les efforts en prévention et en lutte en matière d'insalubrité de logement et de propreté de l'espace public.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021



L'A B C D'UN BUDGET

QU'EST-CE QU'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT?

Le budget de fonctionnement sert à pourvoir les activités courantes de l'arrondissement, soit :

- la rémunération,
- l'entretien des rues, parcs et espaces verts,
- les services offerts dans les bibliothèques, maison de la culture et installations sportives,
- les contributions financières.

CES ACTIVITÉS SONT FINANCÉES PAR :

- les transferts budgétaires déterminés par la Ville,
- la taxe locale (taxe relative aux services),
- les revenus locaux.

CADRE JURIDIQUE

- Le conseil d'arrondissement doit déposer un budget équilibré.
- Tout surplus est à l'usage exclusif du conseil dans le respect de la Politique d'attribution, d'utilisation et de renflouement des surplus de gestion.
- Pour augmenter les services, le conseil peut imposer une taxe locale (taxe relative aux services).

DÉFIS BUDGÉTAIRES 2021

- Indexation de 1 % des transferts budgétaires déterminés par la Ville pour 2021 ne couvre pas l'augmentation réelle du coût des salaires et des contrats (inclus croissance annuelle des coûts de main d'œuvre).
- Participation à l'effort de financement des mesures transitoires relatives aux régimes de retraite entraîne une diminution additionnelle de 262 000 \$ du budget global de l'arrondissement.
- Revenus de sources locales limités.
- Dépenses additionnelles pour protéger nos employés et notre population des effets de la COVID-19.

NOS CHOIX POUR 2021



- Poursuivre les actions répondant aux priorités politiques et citoyennes.
- Optimiser les dépenses, notamment grâce à l'adoption d'une politique de soutien financier.
- Restructurer les opérations dans une visée de performance organisationnelle.
- Maintenir le niveau de service aux citoyennes et citoyens.
- Ne pas augmenter le taux de la taxe locale.
- Maximiser les revenus de sources locales.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021

L'arrondissement présente un budget équilibré entre les revenus et les dépenses de 60 365 500 \$, soit une hausse de 1,6 % (909 400 \$) par rapport au budget de l'année précédente.

- Un budget qui rationalise les dépenses (baisse de 350 000 \$).
- Un budget qui limite la hausse de la taxe locale à l'inflation (2%).
- Augmentation de la cible des revenus de sources locales afin de maintenir notre niveau de services aux citoyennes et aux citoyens.

VARIATION ENTRE 2020 ET 2021

DÉPENSES	2020	2021	Écart
Rémunération	37 893 100 \$	39 020 000 \$	1 126 900 \$
Biens et services	21 563 000 \$	21 345 500 \$	(217 500 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$
SOURCES DE FINANCEMENT			
Transferts centraux	47 407 700 \$	48 307 300 \$	899 600 \$
Taxe locale	7 914 400 \$	8 075 100 \$	160 700 \$
Revenus de sources locales	3 359 000 \$	3 440 700 \$	81 700 \$
Affectation du surplus	775 000 \$	542 400 \$	(232 600 \$)
TOTAL DES REVENUS	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$

STRATÉGIE D'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES À PRÉVOIR	2021
Défis budgétaires	
• Indexation des dépenses de rémunération	1 126 500 \$
• Autres ajustements (facture immobilière, marquage de rues, signalisation et autres)	132 900 \$
TOTAL DES DÉPENSES À PRÉVOIR	1 259 400 \$

MODE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES	
Augmentation des transferts centraux	899 600 \$
Revenus supplémentaires – taxe relative aux services (taxe locale)	160 700 \$
Affectation du surplus (financement en moins requis en 2021 par rapport à 2020)	- 232 600 \$
Revenus supplémentaires – revenus de sources locales	81 700 \$
Rationalisation des dépenses	350 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	1 259 400 \$

909 400 \$

DÉPENSES PAR ACTIVITÉS

DÉPENSES	2020	2021	Écart
Sports, loisirs et développement social	11 368 700 \$	11 491 200 \$	122 500 \$
Voirie, marquage et éclairage de rue	9 154 700 \$	9 120 600 \$	- 34 100 \$
Culture et bibliothèques	8 003 200 \$	8 118 200 \$	115 000 \$
Administration générale	7 279 300 \$	7 469 900 \$	190 600 \$
Parcs	6 609 600 \$	6 717 700 \$	108 100 \$
Déneigement	4 899 200 \$	4 935 100 \$	35 900 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 375 000 \$	4 723 700 \$	348 700 \$
Réseau d'aqueduc et égouts	4 044 900 \$	4 066 200 \$	21 300 \$
Déchets et matières recyclables	3 721 500 \$	3 722 900 \$	1 400 \$
TOTAL	59 456 100 \$	60 365 500 \$	909 400 \$

La variation totale entre les dépenses de 2020 et celles de 2021 est de l'ordre de 1,6%.

REVENUS DE SOURCES LOCALES

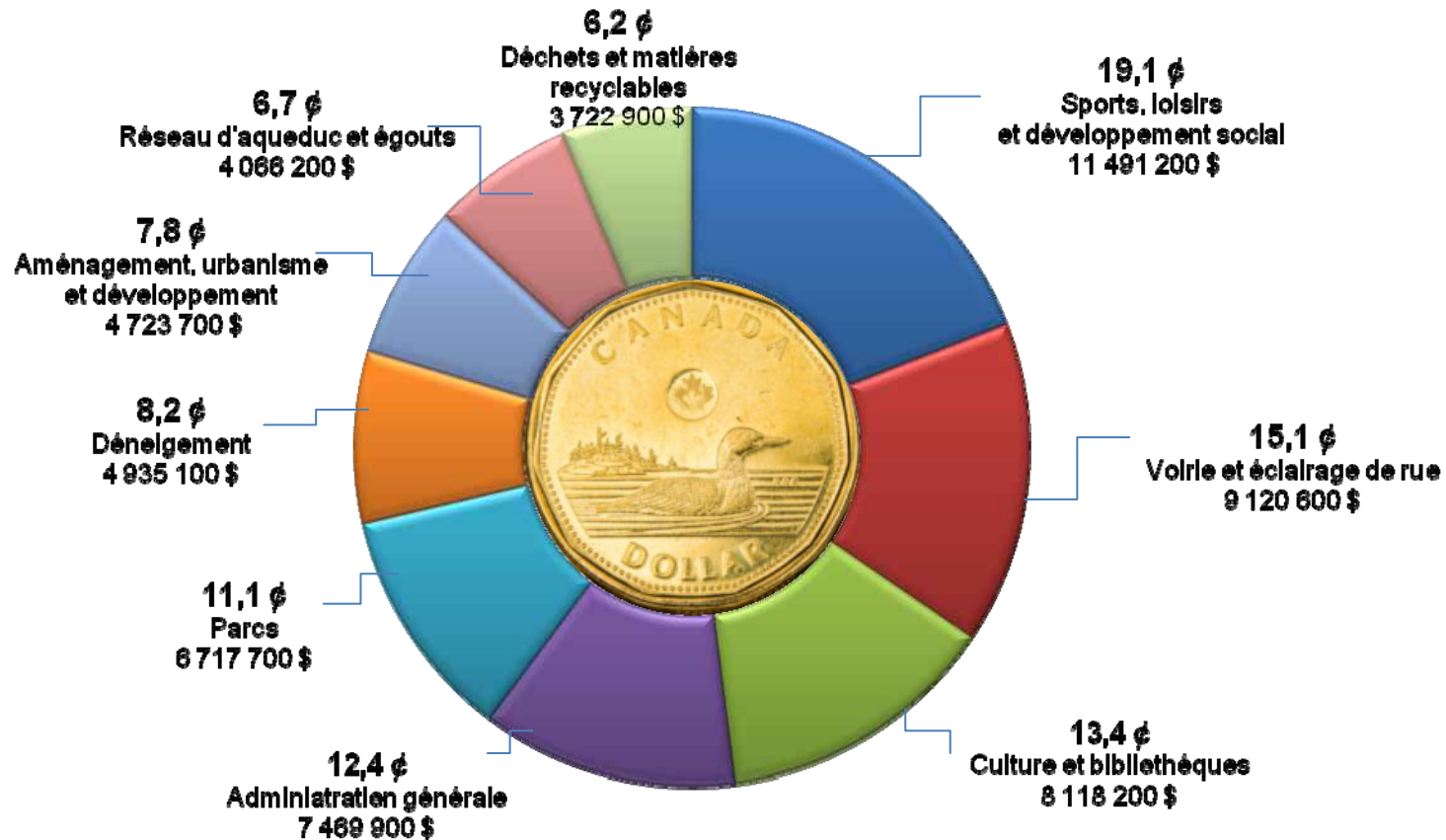
	2020	2021
CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL	723 800 \$	678 300 \$
Arénas et bibliothèques	546 800 \$	544 800 \$
Inscriptions et revenus de location	177 000 \$	133 500 \$
DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	2 503 600 \$	2 651 100 \$
Occupation du domaine public	920 000 \$	1 145 000 \$
Amendes, inspections et excavations	331 000 \$	216 000 \$
Stationnement sur rue	315 000 \$	384 400 \$
Entrées charretières et réfection de coupe	245 000 \$	230 000 \$
Panneaux publicitaires et frais d'évaluation	255 000 \$	247 600 \$
Études de demande d'autorisation	272 000 \$	274 500 \$
Pose service d'eau, égout	55 100 \$	50 100 \$
Permis d'enseignes, animalier, de cafés-terrasses et étalage	80 000 \$	80 000 \$
Sécurité publique, fourrière, opérations cadastrales	30 500 \$	23 500 \$
AUTRES – REVENUS DIVERS	131 600 \$	111 300 \$
TOTAL DES REVENUS DE SOURCES LOCALES	3 359 000 \$	3 440 700 \$

Les revenus locaux budgétés en 2021 ont été révisés et ajustés en fonction des résultats de 2019 et 2020. Ces ajustements représentent une augmentation de 2 % par rapport aux revenus budgétés de 2020.

19

Présentation du **budget 2021** – Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

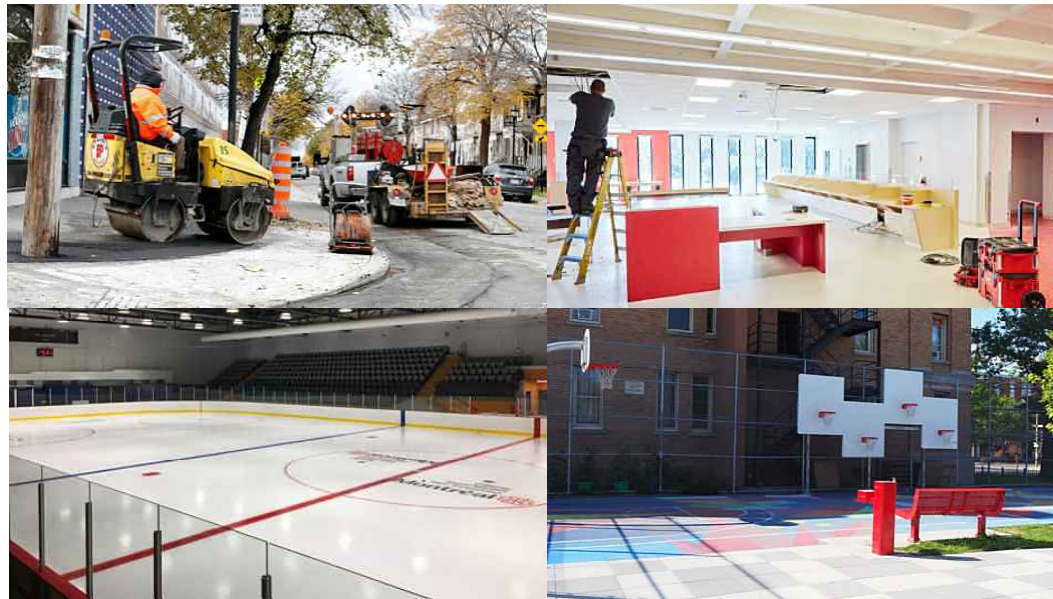
POUR CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ



Présentation du **budget 2021** – Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

20

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS (PDI) 2021-2030



Présentation du **budget 2021** – Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

21

QU'EST-CE QU'UN PDI?

Prévisions des projets d'investissements dans le milieu de vie qui sont planifiés pour les 10 prochaines années et révisés à chaque année.

Exemples : réfection de rues locales, rénovation de nos installations, réaménagement d'aires de jeux et terrains sportifs dans des parcs, etc.



FAITS SAILLANTS DU PDI 2021-2030

En 2021-2030, près de 70 M\$ de notre PDI net seront répartis de la façon suivante:

- **28,1 M\$** pour la protection des immeubles
- **24,7 M\$** pour la réfection routière dans les rues locales
- **17,0 M\$** pour le réaménagement de parcs

Ces programmes feront l'objet d'un financement par règlements d'emprunt.

Pour réaliser ceux-ci, d'autres investissements et sources de financement s'ajoutent :

- **4,6 M\$** du Programme de protection des immeubles de compétence locale
- **3,6 M\$** du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives (PAFIRS)
- **2,2 M\$** du Programme de rénovation et de verdissement des parcs locaux de la Ville
- **1,6 M\$** du Programme des installations sportives extérieures de la Ville
- **0,4 M\$** du Programme de mise aux normes des chalets de parc de la Ville
- **0,5 M\$** du Programme de décontamination du gouvernement du Québec
- **0,4 M\$ du Fonds des parcs de l'arrondissement**
- **0,3 M\$ du Fonds de stationnement de l'arrondissement.**

PDI 2021-2030 NET

PROGRAMMES	2021	2022	2023	2024 - 2030	TOTAL	% du PDI
Protection des immeubles	3 388 000 \$	1 875 000 \$	2 281 000 \$	20 597 000 \$	28 141 000 \$	40 %
Réfection routière	2 705 000 \$	2 706 000 \$	2 300 000 \$	16 944 000 \$	24 655 000 \$	35 %
Réaménagement des parcs	888 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	17 014 000 \$	25 %
TOTAL	6 981 000 \$	6 981 000 \$	6 981 000 \$	48 867 000 \$	69 810 000 \$	100 %

PROTECTION DES IMMEUBLES

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Aréna Saint-Michel Réaménagement du stationnement	1 000 000 \$				1 000 000 \$
Bibliothèque Saint-Michel Réfection de la rampe d'accès et de l'entrée	150 000 \$				150 000 \$
Centre Jean-Rougeau Réfection toiture et charpente	700 000 \$	700 000 \$	900 000 \$		2 300 000 \$
Centre Patro Le Prévost Plans et devis	300 000 \$	300 000 \$			600 000 \$
Centre Patro Le Prévost Divers travaux de réaménagement		1 700 000 \$	2 600 000 \$		4 300 000 \$
Chalet du parc De Sienne Plans et devis pour la réfection			50 000 \$		50 000 \$
Chalet du parc François-Perrault Plans et devis - Expertise condition plomberie		25 000 \$			25 000 \$
Chalet du parc Howard Réfection	275 000 \$				275 000 \$
Chalet du parc Sainte-Yvette Réfection	250 000 \$				250 000 \$

PROTECTION DES IMMEUBLES (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Chalet du parc Saint-Damase Réfection	350 000 \$				350 000 \$
Clos des parcs Réaménagement du clos des parcs – roulottes	400 000 \$				400 000 \$
Garage des travaux publics Situé au 7959, 16 ^e avenue Sécurisation et mise à niveau du garage	4 600 000 \$				4 600 000 \$
Maison du Citoyen & Bibliothèque Saint-Michel Stationnement		150 000 \$	211 000 \$		361 000 \$
Parc François-Perrault Réfection complète de la patinoire extérieure			100 000 \$		100 000 \$
Piscine Joseph-Charbonneau Drain de fond, céramique du bassin	350 000 \$				350 000 \$
Piscine Saint-Roch Réfection pont thermique de l'enveloppe			220 000 \$		220 000 \$
Programme d'investissement	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$		600 000 \$
Projets divers	350 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	20 597 000 \$	21 147 000 \$

PROTECTION DES IMMEUBLES (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Investissements totaux	8 925 000 \$	3 175 000 \$	4 381 000 \$	20 597 000 \$	37 078 000 \$
Moins autres sources de financement:					
Fonds de stationnement	(300 000 \$)				(300 000 \$)
Programme de mise aux normes des chalets de parc	(437 000 \$)				(437 000 \$)
Programme de protection des immeubles de compétence locale	(4 600 000 \$)				(4 600 000 \$)
Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives	(200 000 \$)	(1 300 000 \$)	(2 100 000 \$)		(3 600 000 \$)
PDI 2021-2030	3 388 000 \$	1 875 000 \$	2 281 000 \$	20 597 000 \$	28 141 000 \$

RÉFECTION ROUTIÈRE

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Planage, lampadaires et bonification projets – Service de l'eau	200 000 \$	775 000 \$	700 000 \$		1 675 000 \$
À planifier (études et analyses) et têtes d'îlots	230 000 \$	150 000 \$	200 000 \$		580 000 \$
Mesures d'apaisement	300 000 \$	300 000 \$	300 000 \$		900 000 \$
Reconstruction de trottoirs	550 000 \$	600 000 \$	700 000 \$	2 450 000 \$	4 300 000 \$
Rues locales – aménagement	1 425 000 \$	881 000 \$	400 000 \$		2 706 000 \$
Projets à planifier				14 494 000 \$	14 494 000 \$
PDI 2021-2030	2 705 000 \$	2 706 000 \$	2 300 000 \$	16 944 000 \$	24 655 000 \$

RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Parc Howard - réaménagement complet du parc, jeux d'eau & basket	2 140 000 \$				2 140 000 \$
Parc Villeray circuit d'entraînement, basket	2 000 000 \$	500 000 \$			2 500 000 \$
Parc De Turin - aménagement des aires de jeux	958 000 \$				958 000 \$
Parc George-Vernot - aménagement complet, construction pataugeoire et d'un bâtiment de service	250 000 \$				250 000 \$
Parc Champdoré - aménagement basket	213 000 \$				213 000 \$
Parc Shaughnessy - réaménagement		350 000 \$			350 000 \$
Parc Sainte-Lucie - réaménagement aires de jeux, ajouts d'éclairage et zone détente		900 000 \$	1 000 000 \$		1 900 000 \$
Parc Bloomfield - réaménagement		650 000 \$			650 000 \$
Parc Guinois - réaménagement			900 000 \$		900 000 \$
Parcs à planifier			500 000 \$	11 326 000 \$	11 826 000 \$

RÉAMÉNAGEMENT DES PARCS (suite)

	2021	2022	2023	2024-2030	TOTAL
Investissements totaux	5 561 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	21 687 000 \$
Moins les autres sources de financement:					
Programme de rénovation et de verdissement des parcs locaux	(2 158 000 \$)				(2 158 000 \$)
Fonds de parcs de l'arrondissement	(405 000 \$)				(405 000 \$)
Programme des installations sportives extérieures	(1 630 000 \$)				(1 630 000 \$)
Programme de décontamination	(480 000 \$)				(480 000 \$)
PDI 2021-2030	888 000 \$	2 400 000 \$	2 400 000 \$	11 326 000 \$	17 014 000 \$

PROCHAINES ÉTAPES

Adoption du budget de fonctionnement 2021 et du PDI 2021-2030 par le conseil d'arrondissement	5 octobre
Dépôt pour approbation des budgets 2021 et des PDI des arrondissement au comité exécutif	21 octobre
Dépôt pour adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil municipal	4 novembre
Adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil municipal	7 décembre
Adoption des budgets 2021 et des PDI par le conseil d'agglomération	10 décembre

Présentation disponible sur notre site Web:
bit.ly/VSP-documents-financiers

